

Synthèse

Entre le 1^{er} mai et le 5 novembre 2017, la Corse a accueilli 2,6 millions de touristes, pour 30 millions de nuitées et 900 000 séjours. Les deux mois d'été concentrent la fréquentation avec 52 % des touristes et 57 % des nuitées. Le tourisme d'agrément est largement majoritaire (73 % des touristes) : les familles françaises y sont prépondérantes en été et les groupes d'adultes au printemps et à l'automne. Les étrangers représentent 34 % des touristes d'agrément. La clientèle touristique de la Corse est plutôt fidèle, la majorité connaissait déjà la destination. La plus grande partie des voyageurs vient en bateau, notamment via le port de Bastia. L'Extrême Sud est la première destination touristique de l'île avec 25 % des nuitées totales passées en Corse. Les touristes d'agrément privilégient les hébergements marchands professionnels. Les locations de particulier à particulier représentent toutefois 28 % de leurs nuitées, jusqu'à 32 % l'été. Au printemps, les jours fériés favorisent les séjours courts, même si le plus grand nombre reste centré sur la semaine. En été et en après saison, les durées de séjours s'allongent. Bien que les visiteurs soient largement motorisés, ils s'adonnent peu au tourisme itinérant. En outre, ils pratiquent modérément des activités payantes. Enfin, les touristes sont globalement satisfaits du rapport qualité/prix de leur séjour.

Magali Bonnefont ; Aude Genovese-Bolleyn ; Barbara Luquet, Insee

Entre le 1^{er} mai et le 5 novembre, 2,6 millions de personnes ont quitté la Corse après y avoir passé une nuit. Ces touristes (*définitions*) ont généré 30 millions de nuitées sur l'île dans le cadre de 900 000 séjours.

Les deux mois de vacances scolaires concentrent la fréquentation touristique (*figure 1*). Ils enregistrent 52 % des touristes et 57 % des nuitées. La fréquentation du printemps reste inférieure à celle de l'automne (*définitions*).

Les visiteurs viennent largement en Corse faire du tourisme d'agrément (73 % (*définitions*)). Parallèlement, 21 % se rendent sur l'île pour visiter des amis, de la famille ou séjourner dans leur résidence secondaire : ce sont des touristes affinitaires. Enfin, 6 % se déplacent pour un motif professionnel (*figure 1*). L'été, une part plus importante vient pour l'agrément (75 %) au détriment du professionnel (3 %).

La part belle aux familles françaises

Le profil des touristes varie selon la période (*figure 2*). Pendant les vacances scolaires, les familles sont majoritaires parmi les touristes d'agrément et les affinitaires (58 %). Au contraire, en avant et en après saison, les groupes d'adultes (amis ou couples) sont prédominants et sont alors surtout composés de personnes de plus de 50 ans. Les touristes professionnels se déplacent plus souvent seuls ou avec des collègues.

Ainsi, compte tenu du poids de l'été, les familles sont les plus nombreuses (41 % des touristes).

Sept visiteurs sur dix habitent en France et ce, quelle que soit la période. La moitié vient d'Île-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et d'Auvergne-Rhône-Alpes. La proportion de Français est logiquement plus élevée chez les affinitaires et les professionnels.

C'est donc parmi les touristes d'agrément, venus pour les loisirs et la découverte, que la

part des étrangers est la plus importante (34 %). Ce sont ainsi 650 000 étrangers qui fréquentent la Corse dans ce cadre pendant la saison 2017. Italiens et Allemands prédominent largement (*figure 3*). Les Transalpins sont surtout concentrés sur l'été alors que les Germaniques étalent leur présence sur toute la saison.

Une clientèle plutôt fidèle et aisée

La clientèle touristique de la Corse est plutôt fidèle. Sur l'ensemble de la saison, 58 % des touristes sont déjà venus sur l'île au moins une fois depuis cinq ans.

C'est au printemps que la part des primo-voyageurs est la plus importante et en été qu'elle est la plus faible (respectivement 48 % et 41 %). Les différences se creusent selon la nationalité et le motif du voyage. Les étrangers découvrent plus souvent la destination que les nationaux (54 % contre 38 %). Les touristes affinitaires sont logiquement peu nombreux à venir pour la première fois (18 %), alors que la moitié des voyageurs d'agrément sont dans ce cas (avec un maximum de 56 % au printemps). Les personnes choisissant la destination Corse disposent de revenus relativement élevés : 45 % font état de revenus du foyer supérieurs à 4 000 euros mensuels. C'est particulièrement le cas des touristes d'agrément de l'été (49 %) et, quelle que soit la saison, des personnes fréquentant leur résidence secondaire (59 %).

Le bateau privilégié par les touristes

Sur l'ensemble de la saison, 55 % des touristes utilisent le bateau pour accéder à l'île. Le port de Bastia concentre les traversées maritimes (une sur deux en moyenne). Ce mode de transport domine surtout l'été (60 %) ainsi que chez les touristes d'agrément (59 %).

Les étrangers optent en grande majorité pour le bateau (68 %) et ce, quelle que soit la période du séjour. Les Italiens, voisins,

utilisent exclusivement ce mode de transport. Mais il est également choisi par les trois quarts des Allemands et des Néerlandais. Le mode de transport n'est donc pas uniquement une question de proximité.

Les Français empruntent moins la voie maritime : un sur deux. Elle est notamment privilégiée par les habitants de PACA, d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'Occitanie, plus proches des ports et de l'île. C'est surtout l'été que les Français prennent le bateau ; en avant et après saison, ils arrivent en majorité en avion. Les voyageurs aériens transitent à 40 % par l'aéroport d'Ajaccio.

L'offre non traditionnelle (vols non assurés par Air Corsica, Air France et HOP) capte en moyenne 54 % des touristes aériens. Sa part est même supérieure sur les ailes de saison (63 % et 66 %) et pour les touristes d'agrément (61 %). En effet, les touristes affinitaires et surtout les professionnels optent davantage pour l'offre traditionnelle desservant l'île.

L'Extrême Sud, première destination touristique

L'Extrême Sud, avec 7,4 millions de nuitées, s'impose clairement comme la première destination touristique de l'île (25 %), suivie par la Balagne (5,7 millions de nuitées soit 19 %) (*figure 4*).

La région ajaccienne représente la troisième région touristique insulaire avec 5,3 millions de nuitées soit 18 % de la fréquentation, suivie de Bastia-Cap Corse (11 %). Ces deux territoires comprennent en effet à la fois les deux grandes agglomérations de l'île (Ajaccio et Bastia) et des zones très touristiques comme la Rive Sud du golfe d'Ajaccio, le Cap Corse et Saint-Florent. Ils cumulent, dès lors, les trois formes de tourisme et notamment une part importante du tourisme professionnel sur Ajaccio. Toutefois, celui-ci ne suffit pas à expliquer l'écart de fréquentation entre les deux régions. La différence tient aussi à une

présence supérieure des touristes d'agrément dans la région ajaccienne (1 million de nuitées de plus).

Ces quatre principales régions touristiques concentrent ainsi sept nuitées sur dix sur les différentes périodes.

Parmi les touristes d'agrément, les Français restent majoritaires dans toutes les régions de l'île sauf en Centre Corse. Ce territoire, le seul non littoral, et où le volume de touriste est le plus faible, comprend une majorité d'étrangers, notamment une surreprésentation des Allemands. Tout au long de la saison, le tourisme étranger demeure particulièrement marqué sur la côte est allant de Bastia à Bonifacio. Il reste cependant plus modéré dans l'Extrême Sud (33 %). À l'ouest, la Balagne est le seul territoire à atteindre 40 % de touristes étrangers.

28 % des nuitées d'agrément en location de particulier à particulier

Avec 20,6 millions de nuitées, les touristes d'agrément représentent 68 % de la fréquentation globale. Leur part atteint même 72 % au printemps. Ils privilégient les hébergements marchands, notamment l'offre professionnelle (*définitions*). Les hôtels sont davantage utilisés au printemps, les campings prédominent l'été. En arrière saison, la fréquentation des hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) s'équilibre.

Toutefois, les locations de particulier à particulier recueillent 28 % des nuitées, avec un poids maximum en été : 32 %.

Le choix du type d'hébergement dépend de la nationalité. Ainsi, quelle que soit la saison, Allemands et Néerlandais optent pour les campings (une nuitée sur deux). Les Italiens recherchent aussi ces hébergements de plein air (38 % des nuitées) ainsi que les villages de vacances et résidences de tourisme. Belges, Scandinaves, Suisses et Anglais vont davantage dans les hôtels. Les Français, sur l'ensemble de la saison, passent principalement leurs nuitées en location de particulier à particulier (33 %), ainsi qu'en camping (21 %) et en autres hébergements collectifs de tourisme (20 %).

Le type d'hébergement est aussi fonction de l'offre de la région. Les hôtels occupent une place plus importante dans les régions à dominante urbaine (région ajaccienne et Bastia-Cap Corse). Les campings sont le plus souvent utilisés en Plaine Orientale (40 % des nuitées). Enfin, les locations de particulier à particulier dominant en région ajaccienne et dans l'Extrême Sud où elles regroupent respectivement 35 % et 34 % des nuitées passées sur ces territoires (*figure 5*). Les voyageurs professionnels, plus marginaux (5 % des nuitées), fréquentent en majorité les hébergements marchands

professionnels (57 %) et principalement l'hôtel. Les locations de particulier à particulier et le non marchand prennent du poids l'été et en après saison, avec la présence de travailleurs saisonniers dans cette catégorie.

À l'opposé, le tourisme affinitaire, qui représente en moyenne 26 % des nuitées touristiques, soit 8 millions, utilise par définition de l'hébergement non marchand (amis, famille et résidence secondaire). Toutefois, en complément, 2 % de ses nuitées sont passées dans de l'hébergement marchand. La part du tourisme affinitaire est plus élevée en saison et en après saison qu'au printemps. La diaspora, qui rentre passer ses vacances sur l'île, génère en effet de nombreuses nuitées dans la famille en haute saison (près de 2 millions) ; la fréquentation des résidences secondaire augmente à l'été et à l'automne (1,5 et 1,2 million de nuitées).

Des séjours plus courts au printemps

La durée moyenne des séjours varie selon la période de la saison, le type de touriste et d'hébergement.

C'est en avant saison que les séjours sont en moyenne les plus courts (9 nuits) en raison notamment de la présence de nombreux ponts qui favorisent les séjours limités dans le temps : 22 % des séjours durent 4 nuits ou moins (*figure 6*). C'est aussi sur cette période que les séjours à l'hôtel sont les plus fréquents. Les voyageurs d'agrément privilégient toutefois les séjours d'une semaine (durée de 7 nuits).

En été, les séjours de deux semaines des touristes d'agrément deviennent aussi nombreux que ceux d'une semaine. Leur fréquence augmente aussi fortement chez les touristes affinitaires. Les séjours les plus longs, ceux en campings et en location, sont plus courants. La durée moyenne des séjours s'élève à 13 nuits.

En après saison, les séjours redeviennent centrés sur la semaine et les courts séjours moins nombreux qu'au printemps. La durée moyenne reste élevée (13 nuits). On y trouve notamment les nuitées d'été des longs séjours en résidences secondaires et des saisonniers partis à l'automne.

Les séjours en hébergement marchand sont généralement réservés avant l'arrivée. C'est le cas de 75 % des séjours professionnels et de 85 % des séjours d'agrément ; 40 % des séjours d'agrément sont même réservés plus de trois mois à l'avance. Quand il s'agit de location de particulier à particulier, ces réservations très anticipées concernent 52 % des séjours.

Dans l'hébergement marchand professionnel, 28 % des séjours sont réservés directement auprès de l'hébergeur, 23 % se font par Booking et 17 % par une agence de voyage. Pour les locations de particulier à

particulier, les sites de location en ligne tels que AirBnb, Aritel, Homelidays dominent : 44 % des séjours sont réservés ainsi.

Peu de changements de lieu de séjour et d'activités payantes

Le tourisme itinérant est faible : 69 % des touristes dorment dans une seule région de l'île. C'est logiquement plus souvent le cas des touristes affinitaires et professionnels (87 % et 78 %). Mais c'est aussi le cas de 64 % des touristes d'agrément. Seuls 11 % d'entre eux dorment dans quatre régions ou plus. Les touristes en location de particulier à particulier sont les plus sédentaires : les trois quarts ne dorment que dans un territoire.

Les touristes résidant principalement en région Centre Corse sont les seuls à favoriser l'itinérance : 70 % dorment dans plus d'un territoire. En revanche, les trois quarts de ceux ayant choisi la Balagne, la région ajaccienne, la Castagniccia ou l'Extrême Sud ne changent pas de lieu de résidence.

Pourtant, les touristes disposent largement de moyens de locomotion : 51 % bénéficient d'une voiture personnelle et 28 % en louent une. En outre, 4 % utilisent un camping-car ou un véhicule aménagé. Les personnes arrivant en bateau viennent logiquement plus souvent avec leur voiture personnelle (80 %). Mais les personnes utilisant la voie aérienne déclarent à 60 % louer une voiture. Elles optent aussi pour le taxi (6 %) et le car (9 %).

Le tourisme en Corse reste largement un tourisme de découverte des richesses naturelles de l'île. La pratique d'activités payantes est modérée : 44 % des touristes déclarent n'en avoir fait aucune et 28 % un seul type, essentiellement en lien avec de la visite du patrimoine naturel comme des excursions en bateau ou en train.

Des touristes globalement satisfaits

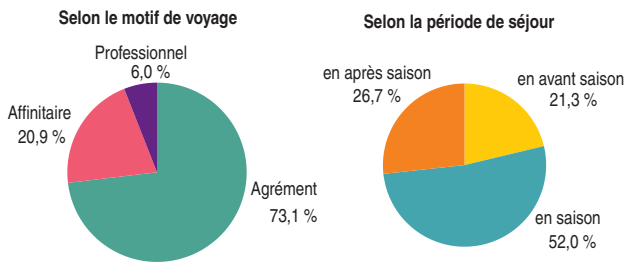
Les touristes dans leur ensemble déclarent à 92 % être satisfaits du rapport qualité/prix de leur séjour (*figure 7*). En particulier, 36 % se disent très satisfaits.

Le coût de la restauration les contente le moins : 69 % de satisfaits et 6 % de « pas du tout satisfaits ». Le coût du transport vient ensuite : 72 % le jugent satisfaisant et 5 % pas du tout.

L'hébergement tire son épingle du jeu avec 81 % de satisfaction pour son coût et 91 % pour sa qualité. Il en est de même pour l'accueil de la destination dont 89 % sont contents.

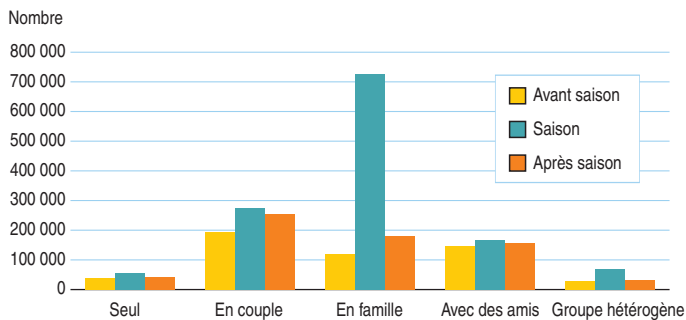
En lien avec ce niveau de satisfaction, 45 % des touristes indiquent vouloir revenir en Corse contre 15 % qui ne l'envisagent pas. Toutefois, 40 % ne se prononcent pas. ■

1 Répartition des touristes selon leur motif de voyage et leur période de séjour



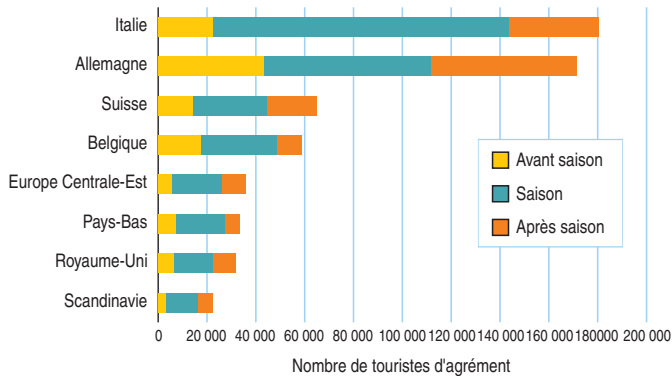
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

2 Touristes selon le type du groupe et la période de séjour



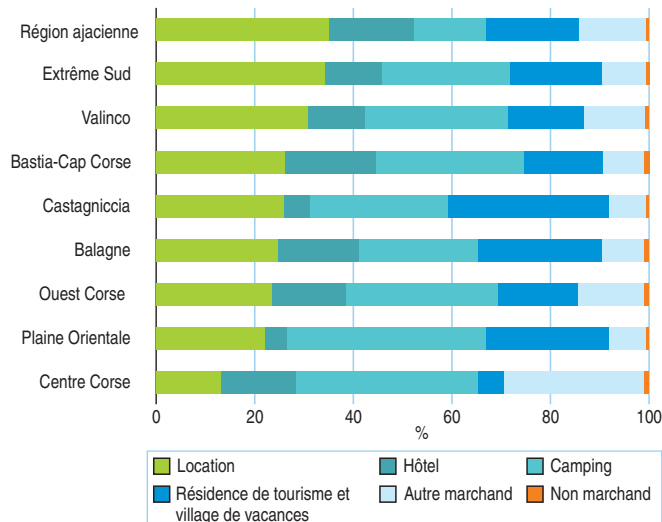
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

3 Principales nationalités des touristes d'agrément étrangers selon leur période de séjour



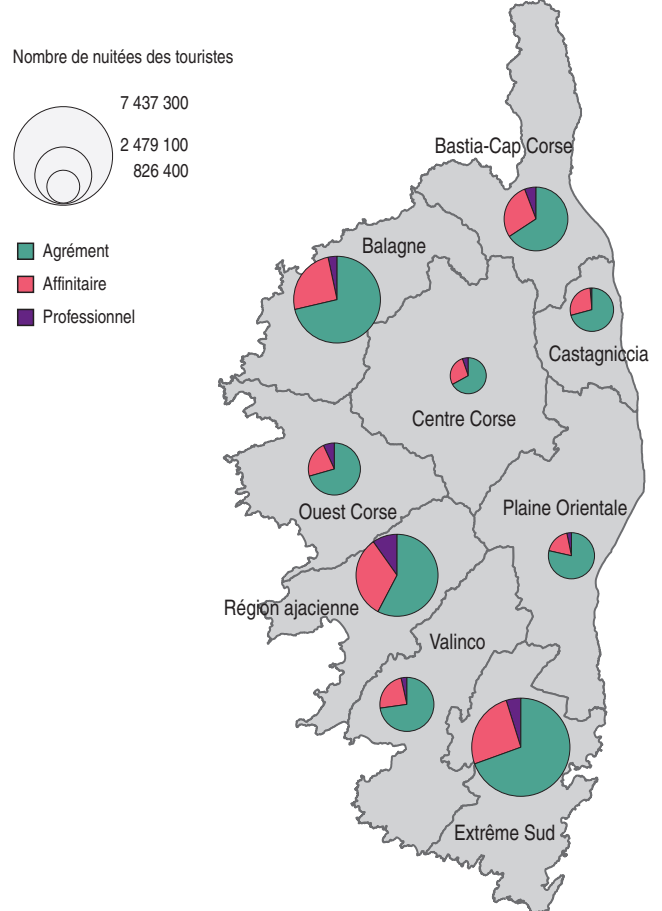
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

5 Répartition des nuitées d'agrément par région selon le type d'hébergement principal



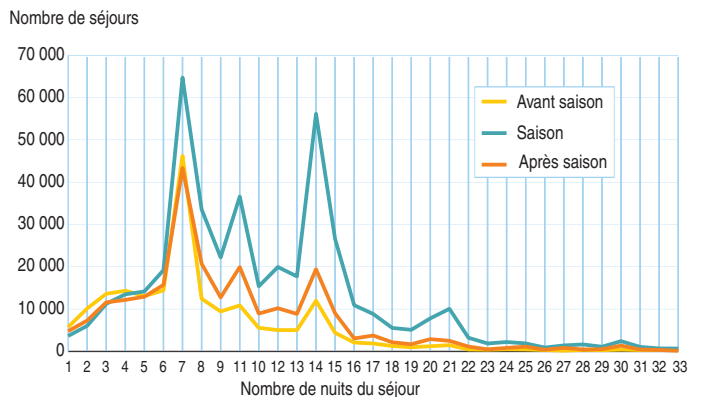
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

4 Nuitées par région selon le motif de voyage



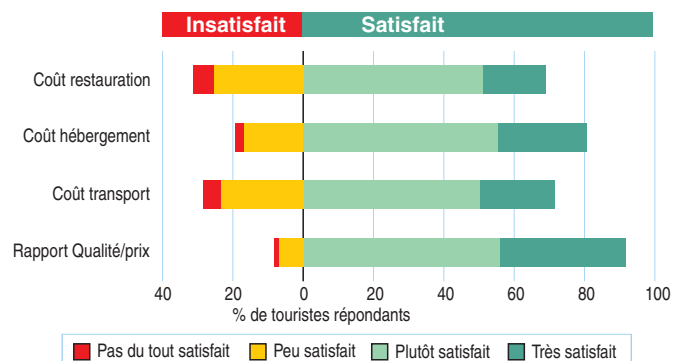
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

6 Durées de séjours en fonction des périodes



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

7 Niveau de satisfaction des touristes



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017